



# Charte

environnement

2005 → 2010

**Comité de suivi et d'évaluation  
Compte-rendu  
15 décembre 2008**

**CRP** CONSULTING  
CONSEIL-FORMATION



communauté du  
**PAYS D'AIX**  
[www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr)

## **Introduction**

---

**M. Jean Pierre SAEZ, vice président de la CPA** introduit la réunion.

La Charte est une démarche partenariale : plus de 30 maîtres d'ouvrage et partenaires travaillent au côté de l'ensemble des services de la CPA.

La Charte est composée de 113 actions, dont 66 actions sont portées par la CPA.

280 millions d'euros ont été engagés depuis 2 ans.

Les actions recouvrent 7 thèmes : espaces naturels, eau, risques majeurs, déchets, énergie, air, bruit. De plus, un thème transversal porte sur l'intégration de l'ensemble de ces thèmes dans des politiques globales : transports, zones d'activités, habitat, tertiaire...

98% de ces actions sont engagées.

JP SAEZ souligne la coopération exemplaire entre la CPA et la Région PACA et l'Etat.

### **Mme Annick DELAYE, vice présidente de la Région PACA à l'écologie et au développement durable**

La Région est satisfaite de voir vivre cette charte, d'autant plus en cette période de crise, économique, financière et écologique. Le développement durable ne doit pas passer au second plan

Il ne faut pas faire passer le développement durable au second plan, il fait partie de la solution à la crise actuelle.

La CPA est l'une des collectivités les plus ambitieuses du territoire de la Région.

Le comité de pilotage 2007 avait permis de voir la réussite de la charte sur le volet le plus difficile : celui de la concertation.

### **Vers une Charte plus performante (Vincent SENAME, Directeur du service écologie urbaine et espaces naturels)**

---

Rappel des axes d'amélioration pour une future Charte (points mis en avant lors du comité de pilotage 2007 :

- Une Charte ambitieuse et lisible : des objectifs mieux définis, des actions qui répondent aux enjeux du territoire,
- Passer d'une approche thématique à une approche transversale,
- Renforcer la concertation vers de nouveaux publics,
- Une évaluation plus globale, intégrée, complète.

### **Résultats 2008 (Céline SALES, chef du service écologie urbaine)**

---

Il s'agit d'une synthèse des résultats 2008 sur les différents thèmes de la Charte. L'année 2008 a été marquée par la préparation de la loi Grenelle I. C'est pourquoi, le bilan 2008 est fait au regard de ce projet de loi

⇒ Détail dans le diaporama joint

## **QUESTIONS ET DEBATS**

M. Pagani, président l'association Venelles Environnement et chargé du suivi de la Charte pour le CPIE trouve intéressant l'idée de mettre en parallèle la Charte avec le Grenelle. On se rend compte que beaucoup de thématiques s'y retrouvent.

Mais il est vrai que la CPA a des spécificités propres, comme les risques majeurs (incendie, séisme...) et qu'il est important de les garder dans la Charte du territoire, même si une simplification des thèmes serait la bien venue.

Précision sur la notion de trame verte du Grenelle : les associations ont fait un travail sur la notion de réseau vert.

De la même façon, les associations ont travaillé sur la charte publicitaire qui n'a malheureusement pas avancée. La commune de Venelle s'était portée volontaire, mais le travail est difficile, révolution dans les esprits est à faire.

M. Saez, répond :

AUPA travaille sur le sujet de la Charte publicitaire.

Les élus préfèrent avoir une base solide pour proposer pistes d'actions. Le travail avance mais il faut résonner sur le territoire du Pays d'Aix et pas seulement sur celui de Venelles pour ne pas réduire le débat, et ne pas perturber le tissu économique communal si personne d'autre ne suit les recommandations de la Charte publicitaire.

M. Dominique PORTEHAUT, MISE et DDAF

Il y a des actions en cours et il faut les poursuivre ce qui a été bien engagé ;

Cela a été dit, mais souhaite mettre l'accent sur la problématique des réseaux : on peut avoir nouvelles stations d'épuration performantes si les réseaux sont vétustes, ça sert à rien.

Enfin, les économies d'eau sont essentielles, au lieu de chercher de nouvelles ressources

Mme LABOUROUX, CIQ Venelles :

C'est la 1ere année que toutes les associations sont invitées à participer au bilan ; les associations devraient pouvoir suivre l'évolution de la Charte.

Réponse Céline SALES, service écologie urbaine CPA :

Des bilans de l'avancement de la Charte ont été réalisés chaque année à destination des associations dans le cadre d'une réunion organisée par le CPIE.

Il est vrai que toutes les associations n'ont pas toujours été invitées au comité de pilotage, mais le CPIE s'est fait le relais des résultats. Dans le futur, on peut envisager d'inviter toutes les associations (par le biais du CPIE) au comité de suivi annuel, comme nous le testons cette année.

Réponse M. Saez

La CPA c'est 34 communes, ce qui représente beaucoup d'associations. C'est pourquoi, nous souhaitons passer par le CPIE qui fédère un grand nombre d'associations.

Nicolas Desplats, directeur du CPIE

- La 1ere phase de la Charte a été très enthousiasmante car les propositions des associations ont été intégrées à la charte

- la seconde partie, sur la mise en œuvre a été bien faite mais cela prend du temps et le suivi n'est pas toujours évident.

La diffusion d'information n'est pas simple. Les actions ne dépendent pas que de la CPA ont eu des difficultés à se mettre en place. Ce qui crée des frustrations, car ces actions n'ont pas de véritables dynamiques financières. De plus, les choses ont ralenti pendant les élections. Il est temps de passer à une nouvelle charte qui intègre les demandes de l'année dernière.

M. SAEZ précise qu'il est en effet important que le CPIE puisse disposer d'un maximum d'information pour diffuser à toutes les associations, cette Charte a été conduite dans la transparence, toutes les informations étaient disponibles.

Ulrike FISHER, CPIE

Rappelle que la CPIE regroupe 58 associations.

On trouve toutes les informations relatives à la Charte sur le site internet, tous les documents relatifs à la charte disponibles en téléchargement ([www.cpie-paysaix.com](http://www.cpie-paysaix.com))

Gérard Zabini, membre du conseil de développement

On trouve également toutes sortes d'information sur le site internet de la CPA ou du conseil de développement.

Chaque année le document de bilan de la Charte est présenté sous la même forme et on peut bien suivre l'évolution année après année.

M. SAEZ rappelle que 1 maire sur 2 viennent de prendre nouvellement leur fonction. Tous ne savent pas forcément ce qu'est agenda 21, ou comment le mettre en œuvre et hésite à franchir le cap.

C'est pourquoi la CPA vient de mettre en place une aide sur les A21 dans les communes.

Marie Suzanne RANGHEARD, DIREN PACA

Attire l'attention sur art. 44 de la loi Grenelle : les collectivités sont porteuses du développement durable et l'Etat contractualisera avec les collectivités territoriales au travers des Agenda 21.

L'Etat met à disposition un cadre de référence, pour faciliter démarche. Tous les outils sont à disposition des collectivités qui souhaitent se lancer. La CPA a tout intérêt à se lancer dans un Agenda 21

Annick Delhaye, Région paca

Le réseau RARE a édité un petit guide concernant les A21 sur le site de l'ARPE PACA.

L'A21 régional voit le jour après quelques difficultés (grande région regroupant 6 départements...).

Le 22 janvier 2009 une 1<sup>ère</sup> réunion de concertation sur l'A21 régional se tiendra.

Richard Martin, maire de Cabriès

Les démarches doivent se faire à un niveau plus global car au niveau local on est souvent en opposition avec les intérêts particuliers

Le développement durable doit passer par le SCOT et les PLU, hors ils sont en retard sur le territoire, malgré efforts déployés.

Jean Pierre SAEZ remercie les participants de leur contribution. L'année 2009 sera l'année de lancement d'une nouvelle version de la Charte. JP SAEZ l'ensemble des acteurs à participer à ce nouvel élan.